

#### **Objet : RESERVE DE BIOSPHERE 2019 - DEMANDE DE FINANCEMENT**

L'an deux mille dix-huit et le 20 décembre à 14h00, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 13 décembre, se sont réunis à la Chapelle Saint-Elzéard à Montfuron sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec 21 présents (19) ou représentés (2) pour 17 requis.

#### **Etaient présents :**

**Mesdames** Dominique SANTONI, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Sabine GATIN, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Paule DAPRES, Viviane DARGER, Roselyne GIAI-GIANETTI, Gaëlle LETTERON, Nadine SARTO-BARANCOURT,

**Messieurs** Mickaël CAVALIER, André BERGER, Jacques DECUIGNIERES, Alain CAHOUR, Alain DEILLE, Bernard FRAYSSINET, Stéphane SAUVAGEON, Philippe DAUMAS, Pierre FISCHER,

#### **Avaient donné pouvoir :**

##### **Madame**

Jacqueline COMBE à Jacques DECUIGNIERES

##### **Monsieur**

Arnaud BOUTET à André BERGER

#### **Etaient excusés**

**Mesdames** Elisabeth AMOROS, Yolande PRIMO

**Messieurs** Gérard MATHERON, Philippe ROUX

Vu la Charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret du 20 mai 2009 et son orientation A.1 : Approche globale – le Luberon réserve de Biosphère ; A.1.2 : Favoriser l'appropriation collective des enjeux de la biodiversité ;

Vu la désignation en 2010 par l'UNESCO de la Réserve de Biosphère Luberon-Lure comme membre du réseau mondial « Man and Biosphère » (MAB) ;

Vu le cadre statutaire du programme MAB de l'UNESCO ;

Considérant la nécessité de procéder à l'examen périodique décennal de la réserve de Biosphère Luberon-Lure ;

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet, estimé à 20 000 € TTC, consistant en l'examen périodique, la mise en œuvre des Trophées de la réserve de Biosphère Luberon-Lure, l'animation, la communication et la valorisation du programme MAB ;
- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessous ainsi que les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et le montant de participation du Parc pas augmenté.

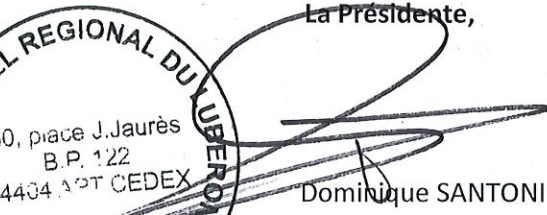
Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex  
Tél : 04 90 04 42 00 • [contact@parcduluberon.fr](mailto:contact@parcduluberon.fr) • [f](https://www.facebook.com/parcduluberon) • [www.parcduluberon.fr](http://www.parcduluberon.fr)


**Budget prévisionnel (€ TTC) :**

DEPENSES		Montant
Stagiaire master II formation « Man and Biosphère » – 6 mois		3 000,00 €
Document de communication « Réserve de Biosphère Luberon-Lure »		3 000,00 €
Trophées : aide aux projets lauréats (1000 € x 5)		5 000,00 €
Trophées : outils de communication (flyer, affiche)		2 000,00 €
FORUM de la réserve de Biosphère : évènementiel, outils de communication		3 000,00 €
Ingénierie PNRL (10 jours chargée de mission)		4 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>20 000,00 €</b>
RECETTES	%	Montant
Conseil Régional	80 %	16 000,00 €
Parc naturel régional du Luberon (ingénierie)	20 %	4 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>20 000,00 €</b>

- **AUTORISE** la Présidente à signer tous les documents nécessaires à la mise en application de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,  
  
Dominique SANTONI



60, place J.Jaurès  
B.P. 122  
84404 ST CEDEX  
Tel. : 04.90.04.42.00

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 0